

Paramétrage Spécifique PRIME MÉTALLURGIE

ISAPAYE 2023

Table des matières

1. NOUVELLE CONVENTION 3248 METALLURGIE	4
1.1.1 Convention et grille des salaires	4
1.1.2 Prime d'ancienneté	4
2. PARAMÉTRAGE A REALISER.....	4
2.1 Création de données	4
<i>Pour chaque donnée à créer, se placer dans l'arborescence en fonction du type de données et cliquer sur dupliquer :</i>	<i>4</i>
2.2 Création de lignes de brut.....	7
3. PARAMÉTRAGE DU DOSSIER ET DES SALARIÉS.....	7
3.1 Insérer les lignes dans les modèles souhaités	7
3.2 Manipulations à effectuer lors de l'établissement des bulletins de janvier	8
3.2.1 Au niveau collectif/dossier.....	8
3.2.2 Au niveau salarié	8

1. NOUVELLE CONVENTION 3248 METALLURGIE

A partir de janvier 2024, une nouvelle convention collective est applicable pour la métallurgie.

1.1.1 Convention et grille des salaires

Dans ISAPAYE, il sera nécessaire de créer la convention collective ainsi que la grille des salaires.

Il est nécessaire de suivre la fiche 23.01 dans l'aide ligne sur ISAPAYE.

1.1.2 Prime d'ancienneté

Comment se calcule la prime ?

Pour obtenir le montant de cette prime, il convient d'appliquer le calcul suivant :
 $((\text{base de calcul spécifique du salarié}) \times 100) \times \text{le nombre d'années d'ancienneté (dans la limite de 15 ans)}$.

Info utile : la base de calcul spécifique du salarié = valeur de point x taux de pourcentage.

Ces taux de pourcentage sont les suivants :

Classe d'emplois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Taux	1,45 %	1,6 %	1,75 %	1,95 %	2,2 %	2,45 %	2,6 %	2,9 %	3,3 %	3,8 %

Le montant de la prime et son complément sont proratisés en fonction des heures supplémentaires/complémentaires du salarié.

Pour un même nombre d'heures, le montant de la prime ne pouvant être inférieur au montant versé en décembre 2023, une ligne de complément d'ancienneté peut se déclencher.

2. PARAMÉTRAGE A REALISER

Afin de faciliter la mise en place de la nouvelle prime d'ancienneté, une notice vous est fournie.

Une vérification des bulletins et de l'attendu doivent être effectuées.

2.1 Création de données

Pour chaque donnée à créer, se placer dans l'arborescence en fonction du type de données et cliquer sur dupliquer :

Donnée à dupliquer	Code donnée - Libellé	Formule
Donnée Salarié Saisie CP_CHOIX.ISA	CLASSE_CHX.UTI CHOIX DE LA CLASSE POUR LA PRIME DE METALLURGIE	Donnée numérique Saisie en fiche salarié Modifications à apporter : Commentaires : Saisir la classe d'emplois du salarié afin de permettre le calcul de la prime d'ancienneté métallurgie en 2024 Association thème : DIV_BRUT à la place de CP Association liste :

		<p>Générale Association thèmes Association liste Clôture</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autoriser la saisie de valeurs de liste</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td>Classe d'emploi</td></tr> <tr><td>2</td><td>Classe d'emploi</td></tr> <tr><td>3</td><td>Classe d'emploi</td></tr> <tr><td>4</td><td>Classe d'emploi</td></tr> <tr><td>5</td><td>Classe d'emploi</td></tr> <tr><td>6</td><td>Classe d'emploi</td></tr> <tr><td>7</td><td>Classe d'emploi</td></tr> <tr><td>8</td><td>Classe d'emploi</td></tr> <tr><td>9</td><td>Classe d'emploi</td></tr> <tr><td>▶ 10</td><td>Classe d'emploi</td></tr> </tbody> </table>	Valeur		1	Classe d'emploi	2	Classe d'emploi	3	Classe d'emploi	4	Classe d'emploi	5	Classe d'emploi	6	Classe d'emploi	7	Classe d'emploi	8	Classe d'emploi	9	Classe d'emploi	▶ 10	Classe d'emploi
Valeur																								
1	Classe d'emploi																							
2	Classe d'emploi																							
3	Classe d'emploi																							
4	Classe d'emploi																							
5	Classe d'emploi																							
6	Classe d'emploi																							
7	Classe d'emploi																							
8	Classe d'emploi																							
9	Classe d'emploi																							
▶ 10	Classe d'emploi																							
<p>Donnée Salarié Saisie PRIME001.ISA</p>	<p>COMPL_M_CC.UTI COURT CIRCUIT COMPLEMENT PRIME METALLURGIE</p>	<p>Donnée monétaire</p> <p>Saisie en valeurs mensuelles du calcul de bulletin dans 10 - Divers au brut</p> <p>Modifications à apporter :</p> <p>Commentaires : Permet de court-circuiter le montant du complément de la prime de métallurgie</p>																						
<p>Donnée Salarié Saisie PRIME001.ISA</p>	<p>PR_META_CC.UTI COURT CIRCUIT MONTANT PRIME METALLURGIE</p>	<p>Donnée monétaire</p> <p>Saisie en valeurs mensuelles du calcul de bulletin dans 10 - Divers au brut</p> <p>Modifications à apporter :</p> <p>Commentaires : Permet de court-circuiter le montant de la prime de métallurgie</p>																						
<p>Donnée Salarié Saisie PRIME003.ISA</p>	<p>VAL_PR_DEC.UTI VALEUR DE LA PRIME METALLURGIE EN DECEMBRE 2023</p>	<p>Donnée de saisie monétaire</p> <p>Donnée Fixe</p> <p>Modifications à apporter :</p> <p>Commentaires : Saisir la valeur de la prime de métallurgie en décembre 2023, afin de déclencher le complément de la prime de métallurgie à partir de janvier 2024</p>																						
<p>Donnée Salarié Calculée H_TRAV001.ISA</p>	<p>NB_H_META.UTI NOMBRE D'HEURES POUR PRIME D'ANCIENNETE METALLURGIE</p>	<p>Donnée calculée numérique</p> <p>Modifications à apporter :</p> <p>Renseigner RIEN</p> <p>Dupliquer la date de définition au 01/01/2024</p> <p>Renseigner la formule :</p> <p>VAL (TOTAL_H100.ISA) + VAL (H100.ISA) + VAL (HCOMP110.ISA) * 1,10 + VAL (HCOMP125.ISA) * 1,25 + VAL (H125.ISA) * 1,25 +</p> <p>(SI VALPRES (H125F_EXO.ISA) ALORS VAL (H125F_EXO.ISA) SINON SI VAL (H100_EXCEP.ISA) <> 0 ET VAL (J_PRESENCE.ISA) <> 0 ET VAL (TOTAL_ABS7.ISA)</p>																						

		<pre> => VAL(H100_EXCEP.ISA)+VAL(HSUP2_NB.ISA) ALORS 0 SINON VAL(H125F_02.ISA)) *1,25 + VAL(H150.ISA) *1,50+ (SI VALPRES(H150F_EXO.ISA) ALORS VAL(H150F_EXO.ISA) SINON SI VAL(H100_EXCEP.ISA) <> 0 ET VAL(J_PRESENCE.ISA) <> 0 ET VAL(TOTAL_ABS7.ISA) => VAL(H100_EXCEP.ISA)+VAL(HSUP2_NB.ISA) ALORS 0 SINON VAL(H150F_02.ISA)) *1,50 </pre> <p>Commentaires : Permet de proratiser le montant de la prime en fonction du nombre d'heures</p>
<p>Donnée Salarié Calculée ANC_TAUX.ISA</p>	<p>TX_META.UTI TAUX A APPLIQUER PRIME METALLURGIE</p>	<p>Donnée calculée numérique</p> <p>Modifications à apporter :</p> <p>Supprimer le commentaire</p> <p>Renseigner la formule suivante :</p> <pre> (SI VAL(CLASSE_CHX.UTI) = 1 ALORS 1,45 SINON SI VAL(CLASSE_CHX.UTI) = 2 ALORS 1,60 SINON SI VAL(CLASSE_CHX.UTI) = 3 ALORS 1,75 SINON SI VAL(CLASSE_CHX.UTI) = 4 ALORS 1,95 SINON SI VAL(CLASSE_CHX.UTI) = 5 ALORS 2,20 SINON SI VAL(CLASSE_CHX.UTI) = 6 ALORS 2,45 SINON SI VAL(CLASSE_CHX.UTI) = 7 ALORS 2,60 SINON SI VAL(CLASSE_CHX.UTI) = 8 ALORS 2,90 SINON SI VAL(CLASSE_CHX.UTI) = 9 ALORS 3,30 SINON SI VAL(CLASSE_CHX.UTI) = 10 ALORS 3,80 SINON 0) * SI ENT(ANC_ANNEE.ISA) > 15 ALORS 15 SINON SI ENT(ANC_ANNEE.ISA) >= 3 ALORS ENT(ANC_ANNEE.ISA) SINON 0 </pre>
<p>Donnée Collective Saisie POINT_VAL1.ISA</p>	<p>POINT_VALM.UTI VALEUR DU POINT POUR LA PRIME DE METALLURGIE</p>	<p>Donnée monétaire</p> <p>Donnée collective</p> <p>Modifications à apporter :</p> <p>Commentaires : Saisir la valeur du point pour la prime de métallurgie à partir du 01/01/2024.</p>
<p>Donnée Salarié calculée</p>	<p>PR_META_NP.UTI</p>	<p>Donnée calculée monétaire</p>

BASE_ANCOX.ISA	PRIME ANCIENNETE METALLURGIE NON PRORATISE	Modifications à apporter : Renseigner la formule suivante : VAL (POINT_VALM.UTI) * VAL (TX_META.UTI) Commentaires : Permet de calculer le montant de la prime pour 151.67 heures
-----------------------	--	---

2.2 Création de lignes de brut

Ligne à dupliquer	Code ligne	Formule
PRIME005.ISA	PR_META.UTI PRIME METALLURGIE SALARIE NON CADRE	Dupliquer la date de définition au 01/01/2024 Libellé sur le BS : PRIME ANC. META. Résultat : SI VAL (PR_META_CC.UTI) <> RIENM ALORS VAL (PR_META_CC.UTI) SINON VAL (PR_META_NP.UTI) * VAL (NB_H_META.UTI) / 151,67
PRIME005.ISA	COMPL_META.UTI COMPLEMENT MENSUEL PRIME ANCIENNETE	Dupliquer la date de définition au 01/01/2024 Libellé sur le bs : COMPL. PRIME META. Résultat : SI VAL (COMPL_M_CC.UTI) <> RIENM ALORS VAL (COMPL_M_CC.UTI) SINON SI VAL (NB_H_META.UTI) <> 0 ALORS SI VAL (VAL_PR_DEC.UTI) - RESULTAT (PR_META.UTI) / VAL (NB_H_META.UTI) * 151,67 > MONNAIE (0) ALORS (VAL (VAL_PR_DEC.UTI) - RESULTAT (PR_META.UTI) / VAL (NB_H_META.UTI) * 151,67) * VAL (NB_H_META.UTI) / 151,67 SINON RIENM SINON RIENM

3. PARAMÉTRAGE DU DOSSIER ET DES SALARIÉS

3.1 Insérer les lignes dans les modèles souhaités

ÉTAPE 1 : aller en **Paramètres / Bulletins de salaire / Modèles de bulletin**

ÉTAPE 2 : se placer sur le modèle souhaité

ÉTAPE 3 : aller dans l'onglet **Définition**

ÉTAPE 4 : si la date de définition n'est pas le 01/01/2024, cliquer sur  à côté de date de définition

ÉTAPE 5 : saisir **01/01/2024** puis sur **OK**

ÉTAPE 6 : se placer sur la ligne **PRIME006.ISA**, et faire clic droit, insérer

ÉTAPE 7 : cliquer sur  sur la ligne insérée

ÉTAPE 8 : insérer les lignes **PR_META.UTI** et la ligne **COMPL_META.UTI** (la ligne **PR_META.UTI** doit être au dessus de la ligne **COMPL_META.UTI**)

ÉTAPE 9 : enregistrer

3.2 Manipulations à effectuer lors de l'établissement des bulletins de janvier

3.2.1 Au niveau collectif/dossier

Il est nécessaire de renseigner la valeur du point au 01/01/2024 pour la prime de métallurgie.

ÉTAPE 1 : aller en **Accueil / Informations / Collectif**

ÉTAPE 2 : se placer en **janvier 2024**

ÉTAPE 3 : aller dans le thème **07 DIVERS AU BRUT**

ÉTAPE 4 : renseigner la valeur du point pour la prime de métallurgie sur la donnée **POINT_VALM.UTI**

Remarque : La donnée POINT_VALM.UTI est redéfinissable au niveau Dossier et salarié.

3.2.2 Au niveau salarié

Il est nécessaire de renseigner le choix de la classe des salariés, ainsi que le montant de la prime de métallurgie de décembre 2023.

ÉTAPE 1 : aller en **Accueil / Informations / Salarié**

ÉTAPE 2 : pour chaque salarié concerné, aller dans le thème **07 DIVERS AU BRUT**, renseigner :

La classe du salarié sur la donnée **CLASSE_CHX.UTI**

La valeur de la prime en décembre 2023 sur la donnée **VAL_PR_DEC.UTI**

ÉTAPE 3 : modifier la fiche salarié pour que l'ancienne prime ne se déclenche plus

Si le salarié est à temps partiel ou absent en décembre 2023, le montant à renseigner sur la donnée VAL_PR_DEC.UTI est le montant équivalent temps plein.

Cette documentation correspond à la version 15.00. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.